Sogemec
ASSURANCES

FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
OMNIPRATICIENS
DU QUÉBEC



Résumé du régime d'assurances médicaments, maladie et soins dentaires

MOINS DE 65 ANS

TAUX EN VIGUEUR
DU 1ER JANVIER
AU 31 DÉCEMBRE 2027

Des partenaires rassurants

Le régime d'assurance OMNIMAX est offert par Sogemec Assurances et souscrit auprès de la compagnie beneva.

PARTOUT AU QUÉBEC
information@sogemec.com
1 800 361-5303

MONTRÉAL
2, Complexe Desjardins
Tour de l'est, 20e étage
C.P. 217 Succ. Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1G9
Téléphone: (514) 350-5070
Télécopieur: (514) 350-5071

QUÉBEC
Place de la Cité – Tour de la Cité
2600, boulevard Laurier,
bureau 800, 8e étage
Québec (Québec) G1V 4W2
Téléphone: (418) 990-3946
Télécopieur: (418) 647-3754



Admissibilité

Ce régime est offert aux membres en règles de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Modification du statut de protection

Le membre peut modifier son statut de protection lorsque l'un des événements ci-dessous survient :

a) mariage;
b) début d'admissibilité d'un conjoint;
c) naissance ou adoption d'un enfant à charge;
d) décès d'un conjoint ou d'un enfant à charge;
e) fin d'admissibilité d'un enfant à charge;
f) lorsque le conjoint acquiert ou perd le droit d'adhérer au régime collectif de son employeur.

La modification de statut de protection se fait le jour même de l'événement, pourvu que la demande parvienne à Sogemec dans les 31 jours suivant la date de cet événement et que l'assurance prend effet à cette même date.

Note importante

L'adhésion à l'option R est sans questionnaire médical (acceptation garantie) pour l'ensemble des membres de la FMOQ. L'adhésion à l'option A (assurance médicaments, voyage) ou à l'option B (assurances médicaments, maladie, voyage et annulation voyage) est assujettie à la réception et l'acceptation par l'assureur du formulaire « Déclaration d'assurabilité pour chacun des membres de la famille » pour tout médecin de famille.

Le choix de l'option est valide pour une période minimale de deux (2) ans et aucun changement d'option n'est possible à l'intérieur de ces deux (2) ans.

Les formulaires d'adhésion sont disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante: **https://sogemec.com/espace-client/omnipraticien-tout/**

Vous pouvez nous transmettre votre formulaire d'adhésion via notre site de dépôt de fichier sécurisé au **https://sogemec.com/espace-client/medecin-depot-fichier**

Tous les produits sous un même toit

En partenariat avec votre Fédération, nous avons créé une gamme de produits personnalisés pour vous protéger, au travail comme dans la vie. Pour tous les détails visitez notre site internet **sogemec.com**



PRIMES MENSUELLES

(Taxe de 9,975% en sus)

	ASSURANCE MÉDICAMENTS ET VOYAGE **OPTION A**	ASSURANCE MÉDICAMENTS, MALADIE ET VOYAGE **OPTION B**	ASSURANCE MÉDICAMENTS - LISTE RAMQ **OPTION R**
INDIVIDUELLE			
Moins de 30 ans	57,99 $	147,77 $	149,47 $
30 à 34 ans	64,92 $	217,28 $	156,91 $
35 à 39 ans	181,11 $	271,76 $	264,17 $
40 à 49 ans	230,23 $	323,84 $	304,65 $
50 à 59 ans	328,34 $	473,36 $	403,66 $
60 à 64 ans	443,45 $	631,37 $	542,65 $
COUPLE			
Moins de 30 ans	115,98 $	295,54 $	298,86 $
30 à 34 ans	129,83 $	434,55 $	313,80 $
35 à 39 ans	362,21 $	543,52 $	528,34 $
40 à 49 ans	460,47 $	647,67 $	609,29 $
50 à 59 ans	656,67 $	946,70 $	807,32 $
60 à 64 ans	886,90 $	1 262,73$	1 085,31 $
MONOPARENTALE			
Moins de 30 ans	90,65 $	259,25 $	222,73 $
30 à 34 ans	104,50 $	339,35 $	238,50 $
35 à 39 ans	257,19 $	411,61 $	361,56 $
40 à 49 ans	336,34 $	552,25 $	443,65 $
50 à 59 ans	430,09 $	672,49 $	523,62 $
60 à 64 ans	515,89 $	724,61 $	628,34 $
FAMILIALE			
Moins de 30 ans	173,01 $	400,67 $	356,51 $
30 à 34 ans	199,68 $	528,18 $	370,17 $
35 à 39 ans	407,94 $	659,30 $	591,71 $
40 à 49 ans	517,59 $	920,41 $	679,75 $
50 à 59 ans	735,32 $	1 130,99 $	894,91 $
60 à 64 ans	934,33 $	1 308,83 $	1 142,43 $

TAUX VALIDE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2027

Sogemec ASSURANCES

FÉDÉRATION DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC

	ASSURANCE MÉDICAMENTS **OPTION A**	ASSURANCE MÉDICAMENTS ET MALADIE **OPTION B**	ASSURANCE MÉDICAMENTS - LISTE RAMQ **OPTION R**
FRANCHISE (par année civile)	**300 $/adulte**	**600 $/adulte**	**267 $/adulte**
COASSURANCE (par année civile)	80 % selon le maximum établi par la RAMQ	75 % selon le maximum établi par la RAMQ	65 % selon le maximum établi par la RAMQ
MÉDICAMENTS (substitution aux génériques obligatoire)	Frais de médicaments ne pouvant être obtenus que sur ordonnance seulement	Frais de médicaments ne pouvant être obtenus que sur ordonnance seulement	Remboursement se limitant aux médicaments inscrits à la liste des médicaments de la RAMQ
ASSURANCE ET ANNULATION VOYAGE	182 jours – 5 millions 10 000 $/personne aucune franchise - remboursement à 100%	182 jours – 5 millions 10 000 $/personne aucune franchise - remboursement à 100%	Non disponible
HOSPITALISATION			
POURCENTAGE DE REMBOURSEMENT	Non disponible	**100 %**	Non disponible
Chambre d'hôpital au Canada		Chambre privée	
ÉTABLISSEMENTS POUR SOINS SPÉCIALISÉS			
POURCENTAGE DE REMBOURSEMENT	Non disponible	**80 %**	Non disponible
Centre de réadaptation*		Chambre semi-privée – Maximum de 180 jours par année civile	
Maison de convalescence*		Chambre semi-privée	
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ			
POURCENTAGE DE REMBOURSEMENT	Non disponible	**80 %**	Non disponible
Audiologiste		Frais usuels et coutumiers	
Ergothérapeute		Frais usuels et coutumiers	
Orthophoniste		Frais usuels et coutumiers	
Ostéopathe, Podiatre		Maximum d'un traitement par jour. Frais admissibles de 35 $ par visite pour un maximum de 700 $ par année civile pour chacun des professionnels.	
Physiothérapeute et thérapeute en réadaptation physique		Frais usuels et coutumiers	
Psychanalyste, Psychiatre Psychologue, Psychothérapeute Travailleur social		Maximum de 1 200 $ par année civile pour chacun de ces professionnels	

	ASSURANCE MÉDICAMENTS **OPTION A**	ASSURANCE MÉDICAMENTS ET MALADIE **OPTION B**	ASSURANCE MÉDICAMENTS - LISTE RAMQ **OPTION R**
AUTRES FRAIS MÉDICAUX			
POURCENTAGE DE REMBOURSEMENT	Non disponible	**80 %**	Non disponible
Accessoires pour pompe à insuline*		Frais usuels et coutumiers	
Ambulance et transport ambulancier par avion ou par train		Frais usuels et coutumiers	
Analyses de laboratoire*		Frais usuels et coutumiers	
Appareil auditif*		Maximum de 600 $ de frais admissibles par période de 48 mois consécutifs	
Appareil d'assistance respiratoire*		Frais usuels et coutumiers	
Appareils orthopédiques*		Frais usuels et coutumiers	
Appareils thérapeutiques*, Prothèses mammaires*		Maximum global de 50 000 $ par année civile pour l'ensemble de ces articles	
Articles pour stomie*		Frais usuels et coutumiers	
Bas de contention*		Maximum de 3 paires par année civile	
Chaussures orthopédiques*		Frais usuels et coutumiers	
Chaussures profondes*		Frais usuels et coutumiers	
Chirurgie esthétique à la suite d'un accident*		Maximum de 5 000 $ par accident	
Cure de désintoxication*		Maximum de 80 $ de frais admissibles par jour et maximum de 2 500 $ à vie	
Échographies* (hors de l'hôpital)		Maximum de 300 $ par année civile	
Électrocardiogrammes*		Frais usuels et coutumiers	
Fauteuil roulant et marchette*		Frais usuels et coutumiers	
Glucomètre*		Maximum de 300 $ de frais admissibles par période de 60 mois consécutifs	
Infirmier*		Maximum de 10 000 $ par année civile	
Injections sclérosantes*, pour les personnes assurées de moins de 65 ans seulement		Maximum de 20 $ de frais admissibles par visite	
Lentilles intraoculaires*		Frais usuels et coutumiers	
Lunettes et lentilles cornéennes à la suite d'une chirurgie de la cataracte*		Maximum de 820 $ à vie	
Lit d'hôpital*		Frais usuels et coutumiers	
Neurostimulateur transcutané*		Maximum de 1 000 $ de frais admissibles par période de 60 mois consécutifs	

***Ordonnance médicale requise**

	ASSURANCE MÉDICAMENTS **OPTION A**	ASSURANCE MÉDICAMENTS ET MALADIE **OPTION B**	ASSURANCE MÉDICAMENTS - LISTE RAMQ **OPTION R**
AUTRES FRAIS MÉDICAUX (SUITE)			
Orthèses plantaires*	Non disponible	Frais usuels et coutumiers	Non disponible
Pompe à insuline*		Maximum de 10 000 $ par période de 60 mois consécutifs	
Prothèse capillaire*		Maximum de 300 $ à vie	
Prothèses externes et membres artificiels*		Maximum de 5 000 $ par membre perdu	
Radiographies*		Frais usuels et coutumiers	
Résonances magnétiques*		Maximum d'une fois par année civile	
Soutiens-gorges postopératoires*		Maximum de 2 par année civile	
Stérilets*		Frais usuels et coutumiers	
Tomodensitométries*		Maximum d'une fois par année civile	
Traitements dentaires en cas d'accident aux dents naturelles*		Frais usuels et coutumiers	

***Ordonnance médicale requise**

ASSURANCE SOINS DENTAIRES

Disponible sujet à l'adhésion à l'option B – assurance médicaments, maladie et voyage. Vous devrez conserver vos protections pour un minimum de 3 ans avant de pouvoir annuler la garantie soins dentaires. La prime n'est pas garantie.

Franchise (1er janvier au 31 décembre)	**Aucune**
REMBOURSEMENT	
Soins préventifs	**80 %**
Restauration de base	**75 %**
Restauration majeure	**50 %**
REMBOURSEMENT MAXIMAL (SOINS PRÉVENTIFS – DE BASE – MAJEURS)	2 000 $/assuré/année civile

PRIMES MENSUELLES

(Taxe de 9,975% en sus)

SOINS DENTAIRES

TRANCHE D'ÂGE	INDIVIDUEL	COUPLE	MONOPARENTAL	FAMILIAL
Moins de 65 ans	75,15 $	170,00 $	130,98 $	203,42 $

taux valide du 1er janvier au 31 décembre 2027

Communiquez avec notre service à la clientèle sans tarder !

1 800 361-5303 **sogemec.com**